



Communiqué

le 12/10/2017

Le SNSPP-PATS désaffilié ?

Nous considérons aujourd'hui le moment suffisamment important et grave pour vous informer de la situation que traverse actuellement le SNSPP-PATS-FO.

En effet, non content d'avoir supprimé les décharges d'activités du président (Patrice Beunard) et du secrétaire général (Jean-Michel Piedallu) par courrier en date du 21 septembre 2017 et adressé exclusivement à leur PCASDIS d'appartenance, (les intéressés n'ayant toujours pas été informés par courrier de leur situation), la fédération Force Ouvrière des agents des services publics et de santé semble vouloir désormais désaffilier le SNSPP-PATS.

Usant d'arguments fallacieux, d'accusations graves, mensongères et calomnieuses nos structures départementales commencent à être démarchées par Force Ouvrière, en les informant que le SNSPP-PATS ne serait plus affilié à leur fédération, et ce, sans que la moindre information officielle ne nous soit parvenue à ce jour.

La réalité serait en fait beaucoup plus simple. Les structures FO n'accepteraient pas le statut dérogatoire signé en janvier 2017 entre le SNSPP-PATS et Force Ouvrière, à savoir :

- Conservation de notre identité (SNSPP-PATS),
- Conservation de notre totale indépendance de fonctionnement,
- Maintien de notre circuit de cotisation,
- Maintien de notre structure administrative.

Le SNSPP-PATS a toujours été intransigeant et respectueux des résolutions adoptées lors du congrès d'Arcachon en 2013 et confirmées l'année suivante lors du congrès de notre organisation syndicale.

Toutefois, vous n'avez aucune inquiétude à avoir quant à l'avenir du SNSPP-PATS qui continuera sa route quoi qu'il arrive dans l'esprit qui le caractérise depuis sa création.

Le conseil syndical qui s'est réuni début septembre a réaffirmé à l'unanimité que le SNSPP-PATS est, et restera le syndicat corporatiste, apolitique et non catégoriel qu'il a toujours été. Rien ni personne n'empêchera le SNSPP-PATS de continuer à défendre le service public, la sécurité civile en général et les agents des SDIS de France en particulier.